



Conseil communal  
de L'Abbaye

## CONSEIL COMMUNAL DE L'ABBAYE

### SEANCE DU 15 MARS 2025

Présidence : M. Hugues Vuilleumier, Président

Scrutateurs : Mme Marielle Tripet,

M. Roméo Cabras

Excusés : MM. Aubert Sven, Berney Michel, Bifrare Jean-Noël, Blondeau Stefan, Bocion Julien, Cotting Thoma, Desarzens Steve, Genier Jean-Marc, Golay Raphaël, Reymond Matthieu, Rochat Rémy et Mesdames Bifrare Julia, Ducommun Alexandra, Golay Eloïse, Jossevel Isabelle, Jossevel Mélodie, Reymond Rebecca, Rochat Solenne, Rochat Véronique, Touri Nadine.

C'est à la salle du conseil communal d'Yvorne, en présence de 19 Conseiller(e)s et des cinq membres de la Municipalité que M. le Président ouvre cette séance. Il souhaite la bienvenue au public ainsi qu'aux autorités de la commune d'Yvorne représentés par Mme Suzanne Wagner, Présidente du Conseil communal ainsi que par six membres de la commune. M. Edouard Chollet, Syndic de la commune, est excusé et nous rejoindra plus tard.

### ORDRE DU JOUR

#### Appel nominal

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Adoption du PV de la séance du 10 décembre 2024
3. Communications du bureau
4. Election d'un suppléant à ValRégIEaux
5. Communications de la municipalité
6. Divers et propositions individuelles

#### **1. Approbation de l'ordre du jour**

Le quorum n'étant pas atteint (voir art. 50 du règlement), M. Hugues Vuilleumier, Président, propose de suivre malgré tout l'ordre du jour tel qu'annoncé et de remettre les décisions nécessitant le quorum a plus tard.

M. le Président cède la parole à Mme Suzanne Wagner pour un mot de bienvenue. Pour rappel c'est l'idée de joindre la commune commençant par la première lettre de l'alphabet avec celle commençant par la dernière qui serait à l'origine de ce jumelage.

#### **2. Adoption du PV de la séance du 10 décembre 2024**

M. le président demande si quelqu'un souhaiterait faire une remarque sur le PV du 10.12.24. Ce n'est pas le cas, nous l'approuveront donc ou non lors du prochain conseil.

### **3. Communications du bureau**

M. le Président fait les communications suivantes :

- Pour le poste de secrétaire au bureau du Conseil communal, le bureau a auditionné trois personnes sur six candidats. Le choix final s'est porté sur Mme Aline Morel, que nous accueillons aujourd'hui parmi nous. M. le Président lui cède la parole pour qu'elle se présente.  
Domiciliée aux Bioux, Mme Morel a suivi un apprentissage aux transports publics à Morges puis a travaillé pour la confédération à Genève. A la suite d'une coupure pour élever ses deux enfants de 4 et 8 ans, elle travaille actuellement comme accueillante en milieu familial pour Ajoval.
- Mi-février, une pétition est parvenue au bureau de la part de *La Scène* au Sentier. Soutenu par des citoyens de la Vallée de Joux, les pétitionnaires demandent la mise en place d'un train nocturne sur la Vallée de Joux. Cette pétition a été transmise à Lausanne. Les deux autres communes de la Vallée l'ont également reçue et ont fait suivre de même. M. le président nous en donne la lecture.
- Un groupe de travail concernant la fusion se met en place. Il inclut les présidents des trois conseils communaux. Plus de détails vous seront transmis ultérieurement.
- Les votations du 18 mai sont supprimées.
- La commune du Chenit a envoyé une invitation concernant une séance d'information à l'attention des Conseillers communaux de la Vallée de Joux. Elle se tiendra le mercredi 9.04.25 à 19h au cinéma de la Bobine, soyez les bienvenus.

### **4. Election d'un suppléant à ValRégisEaux**

Mme Pascale Meylan propose M. Daniel Peter.  
L'élection officielle se fera lors de la prochaine séance.

### **5. Communications de la municipalité**

#### **Groupes de travail – fusion /CB :**

M. Christophe Bifrare, Syndic : Les séances d'inter municipalité sont plus rapprochées (6 par année au lieu de deux). Depuis le 22 septembre, tous les tableaux d'investissements qui ne figuraient pas au tableau d'investissement du dernier budget feront l'objet d'une consultation au sein des trois communes. Le 3 octobre a eu lieu la première séance inter municipalité. Le GT1, formé entre autres des 3 syndics se réunis tous les mardi après-midi. La tâche étant colossale nous avons rapidement intégré les trois secrétaires municipaux et les trois boursiers. Ceci a donné naissance à un copil formé de 9 personnes. Nous avons créé 12 groupes de travail. Nous avons par la suite encore ajouté trois municipaux supplémentaires. M. Patrick Berktold pour l'Abbaye, Mme Isabelle Piguet pour le Chenit et M. Charles Fontannaz pour le Lieu. Nous sommes 12 personnes dorénavant pour ce copil. Nous nous répartissons ces 12 groupes de travail. J'en préside 2 et fais partie de 4-6 autres groupes de travail. Beaucoup d'heures supplémentaires sont prévues.

GT1 - Administration générale

Au 1<sup>er</sup> janvier 2027 la commune devra fonctionner. La première municipalité devra valider le mode de fonctionnement. Nous ne sommes que force de proposition.

Présidence : M. Olivier Baudat

GT2 - Finances

Présidence : M. Christophe Bifrare

Secrétaire : M. Michel Chaupond

GT3 - Informatique

Présidence : Mme Sylvie Aubert Brühlmann

Secrétaire : M. Philippe Rupp

GT4 - Ressources humaines

Présidence : Mme Sylvie Aubert Brühlmann

Secrétaire : Mme Coralie Golay

GT5 - Villages et société d'intérêt publique

Présidence : M. Charles Fontannaz

Secrétaire : Mme Geraldine Chaudau

GT6 - Forêts et domaines

Présidence : M. Patrick Bertold

Secrétaire : Mme Katia Aubert

GT7 - voirie et entretien du domaine public, espaces verts, cimetière déchets et déneigement

Présidence : M. Olivier Baudat

Secrétaire : Mme Katia Aubert

GT8 - Associations, sociétés, conventions

Présidence : Mme Isabelle Piguet

Secrétaire : Mme Sandra Leresche

GT9 - Aménagement du territoire et police des constructions, énergie et mobilité

Présidence : M. Christophe Bifrare

Secrétaire : Mme Anna Cadau

GT10 - Infrastructures, routes, services, travaux

Présidence : M. Patrick Bertold

Secrétaire : Mme Aline Chabot

GT11 – Bâtiments

Présidence : Mme Isabelle Piguet

Secrétaire : Mme Isabelle Martin

GT12 – Autorités

M. Charles Fontannaz

Secrétaire : Mme Kaplan

En moyenne c'est une rencontre par mois qui sera prévue pour chaque groupe, une rencontre copil et une rencontre avec les syndicats tous les mardis pendant 18 mois.

Nous étions très suivis avant la fusion mais maintenant plus tellement. Il faudra établir un budget. La commune du Chenit sera la commune boursière car dans le cadre de la fusion il y a une enveloppe d'un million deux cent mille CHF. Les Préfets nous ont recommandés la transparence dans notre manière de gérer ça, mais est-ce que ce budget sera suffisant ? Nous verrons cela. Il y aura aussi l'intronisation non seulement de la nouvelle commune mais également du MCH2 : *Mouvement Comptable Harmonisé* au 1<sup>er</sup> janvier 2027. Quel logiciel va-t-on utiliser ? Les différents groupes vont devoir travailler ensemble (les boursiers avec le groupe informatique, la finance etc).

Le dépôt des listes est prévu au 1<sup>er</sup> août 2026. Le 1<sup>er</sup> tour en septembre, puis l'éventuel 2<sup>em</sup> tour. Un ou deux tours se feront également pour la syndication. La formation de la municipalité se fera au mois de novembre environ.

### **Office du tourisme/CB :**

Nous notons une baisse des nuitées de 6,9% par rapport à 2023. Il y a eu 35'000 nuitées en 2024. 2'200 nuitées pour les campings. Les domaines skiables ont bien fonctionné cette saison (2024-2025). L'Office du tourisme a dépassé les 1'000 visiteurs au 25 janvier 2025. Les anciennes signalétiques renvoyant au centre sportif vont être corrigées.

### **PACOM/CB :**

La mise à l'enquête publique est terminée. Il restera maintenant à traiter les oppositions, (au nombre de quarante).

M. Bircher nous a envoyé une facture d'un million sept cent mille CHF pour ces deux parcelles qui vont être dézonées (vers le camping/zone de débordement du Pont). La municipalité ne rentrera pas en matière. M. Bircher a donc déclaré qu'il n'y aura pas de zone de débordement cet été là-bas. La municipalité le laissera donc faire la police.

### Questions :

M. Louis-François Berney :

Est-ce envisageable de penser que vers juin-juillet il pourrait y avoir des membres de l'actuelle municipalité qui aideraient pour la mise en place de la future commune ?

M. Christophe Bifrare, Syndic : Comme précédemment dit, nous pouvons faire force de proposition mais nous ne pouvons rien valider. Ce sera du ressort de la future Municipalité.

### **Communication sociale - santé/PB**

Les trois communes poursuivent leur collaboration avec ProSenectute par des permanences numériques ou des ateliers (utilisation du téléphone portable par exemple). Ils nous proposent des thématiques sur la base de leur expérience sur tout le canton. Le repas des aînés aura lieu le 19.05.25 avec l'animateur de « *La roue de la chanson* ». Un tiers des personnes invitées répondent présents (soit une centaine sur trois cents environ).

### **Dissolution de la fondation de l'hôpital de la Vallée de Joux / PB**

Le 26.06.24 lors de son AG, le conseil de fondation a validé et décidé du transfert de ces avoirs au Pôle Santé. Les statuts précisent, qu'en cas de dissolution de la fondation, les avoirs doivent aller à une fondation servant à-peu-près les mêmes buts. Nous gérons des appartements, récoltions les locations de terrains de la commune du Chenit et avons connaissance des relevés des montant financier des placements. Nous trouvions que nous nous éloignons un peu des buts de la fondation. La réflexion d'une dissolution suivait son cours depuis 2022. L'une des grandes questions était de savoir que faire de ces fonds inaliénables. Après renseignements, il se trouve que les autorités de surveillances ont assoupli le règlement et qu'il est désormais possible d'utiliser ses fonds autrefois inaliénables.

### **Fondation IDEA / PB**

Ceci est un rappel : La fondation IDEA vient en aide aux apprentis/étudiants qui se déplacent hors de la Vallée de Joux pour leur apprentissage/études.

### **Plateformes Jeunes et Médias / PB**

Ce site internet propose des pistes de réflexion sur l'utilisation des portables par les jeunes, sur le droit à l'image, le cyberharcèlement etc. Pour les parents également : à partir de quel âge laisser le téléphone aux enfants ? Les thèmes sont triés par catégorie d'âge de 0-7ans. Le site est bien fait : allez y jeter un œil.

### **Forêts, domaines, alpages / PB**

L'AG du groupement forestier du Mollendruz s'est déroulée le 12.03.25. M. Jan-Matti Keller, inspecteur forestier, y a fait un état des lieu peu glorieux. L'hiver n'as pas été très froid, le bostryche va probablement se réveiller assez tôt cette année. L'année dernière, c'est plus de 147'000 m3 de de bois bostrychés qui ont dû être abattus.

### **Visite des alpages de la commission de gestion/ PB**

La date proposée pour cette visite est le samedi 14.06.25 de 9h à 16h. Le but sera d'aller observer les travaux effectués, notamment la rénovation de la desserte forestière du Bois-à-Ban.

Depuis 2022 j'organise deux rencontres, l'une au printemps et l'une en automne. Le but est de communiquer des informations, de récolter des propositions, d'anticiper certaines situations etc. Nous avons par exemple réglé un petit problème de signalisation sur le parcours VTT du Marchairuz-Mont Tendre. Une demande de quatre panneaux a été faite et ces derniers ont été posés dans les trois jours suivants.

### Questions :

M. Louis-François Berney : Je demanderai qu'un suivi cartographique avec vue du ciel soit fait afin de suivre l'évolution de l'état de nos forêts. Ceci permettrait de se rendre compte de l'effet dévastateur du bostryche, non par des chiffres mais par un rendu visuel.

M. Patrick Berktold, mpl : Je pense que ceci existe déjà mais je retiens l'idée. Nous avons un sol karstique : donc l'eau s'infiltré. Les épicéas ont des racines de surfaces et elles ne

tiennent pas. Il suffit de 2-3 étés relativement chaud avec des hivers doux pour que le bostryche reparte.

### **Effondrement sur la commune de l'Abbaye / CP**

Le 19.02.25 la commune a reçu une information de M. Youri Picard : Le mur de soutènement à la limite de sa propriété et qui soutien la route de la Petite Corniche s'effondrait partiellement. Un ingénieur civil et une entreprise de génie civil ont été contactés. De prochaines informations suivront dès que nous aurons reçu leur offre avec une idée plus précise du coût de réparation.

#### Questions :

M. Roger Dayagbo : Une partie des panneaux pour les horodateurs ont été mis chez Breguet puis enlevés, j'aimerais comprendre pourquoi.

M. Claude Piazzini, mpl : Nous avons un arrangement avec Breguet pour que ces parkings soient à disposition de l'entreprise la semaine et de la commune le week-end. La direction ayant changé et notre contact, M. Cuanillon, n'étant plus là-bas, nous verrons comment cela se passera avec la nouvelle direction. Nous nous occupons l'hiver du salage, du déneigement et du piquetage de cette surface.

### **Halle marchandise au Pont/ LB**

Les travaux avancent malgré certaines contraintes de la régie fédérale et une modification du projet initial.

### **Careport à la baie du lac / LB**

C'est en fabrication, J'ai bon espoir que ce soit posé à la fin du printemps.

### **Nouveau règlement sur la police des constructions/LB**

Le nouveau règlement sur la police des constructions entre en vigueur « temporairement » car c'est toujours le plus restrictif des règlements qui fait foi. Dans le cas présent : l'ancien règlement est plus restrictif et reste donc valable. Jusqu'à la fin de la mise à l'enquête du PACOM rien ne changera.

### **Pompiers / LB**

L'ECA a un groupe de travail et une force d'intervention de lutte contre les feux de forêt mise en place de manière cantonale. Nous avons interpellé le conseil d'état pour que les choses bougent et c'est le cas. Il y a des commandes en cours pour du matériel de formation de pompier sur la Vallée. Nous apprenons aussi de nos voisins Français qui ont plus d'expériences.

### **Abbaye du Lac de Joux / LB**

En 2026, nous fêterons le 900<sup>ème</sup> anniversaire de l'Abbaye du Lac de Joux. Pour cette dernière fête de la commune de l'Abbaye je lance un appel : qui est motivé a former un comité et pourrait aider à la préparation de cet anniversaire ?

## **Ecole du futur / CV**

Phase 1 : rapatriement des 5-6<sup>èm</sup> Harmos sur le site de chez le maître. La phase 2 concernera les petites classes. Il est prévu 16 salles de classe ainsi qu'une salle de gym type OFSPO/Macolin. Une salle de grimpe, des blocs de proprioception, une fosse agrès, un dojo etc . Des plans sont présentés au Conseil. La commune du Chenit va déposer un préavis pour un crédit d'étude complémentaire. Le but de ce crédit supplémentaire est d'arriver avec une offre précise et chiffrée du montant total de l'école du futur. Venez à la séance de présentation pour plus de détails !

## **Employés communaux / CV**

Suite au licenciement de M. Hervé Maillard en décembre, la commune a recruté M. Jean-Marie Cabras. Il entrera en fonction le 1<sup>er</sup> mai.

### Questions :

M. Louis-François Berney : Pourrait-on faire déplacer la maquette de l'école du futur à l'Hôtel de Ville de l'Abbaye pour quelque temps ?

Mme Carole Harlé, mpl : Je vais voir pour faire ça oui.

## **6. Divers et propositions individuelles**

M. Louis-François Berney : Qu'est-ce qui se passe si le PDRZA ne passe pas ?

M. Christophe Bifrare, Syndic : Nous étions zone pilote et donc les cas de jurisprudences manquent. Si ça ne passe pas pour la commune du Chenit, nous ne savons pas comment cela impactera les deux autres communes. Les préfets et le canton n'ont pas de réponse. Je ne peux pas vous en dire plus malheureusement.

M. Gaël Berney : J'ai eu contact avec M. Valentini de chez *OK Sports* à l'Abbaye, apparemment les institutrices auraient dit aux parents d'élèves d'aller louer leurs skis sur Bois d'Amont ou aux Rousses. Pourrait-on informer les écoles des autres possibilités sur la Vallée ? Il y a aussi celui du Mollendruz. Les locations de skis de fond pour une journée à Bois d'Amont sont les mêmes prix qu'à l'Abbaye.

Mme Carole Voutaz, mpl : c'est recommandé ainsi normalement oui.

M. Roger Dayagbo : Que va devenir le lien avec notre chère commune jumelée après la fusion ?

M. Christophe Bifrare, Syndic : Ce n'est nullement dans notre intention de couper les ponts. Nous allons trouver un chemin pour garder un bon contact.

S'il n'y a plus de questions, j'en profite pour inviter Mme Laetitia Nicod à me rejoindre et vous invite à l'applaudir pour ces longues années de bons et loyaux services ! Merci à toi !

Mme Laetitia Nicod : Je remercie également chacun pour ces neuf années passées à vos côtés, tant les présidents, que le bureau, la municipalité et le Conseil. Meilleure suite à chacun.

M. Président nous indique la suite des événements :

- Apéro et visite de la cave.
- Repas de midi à l'auberge de *La Couronne*.
- Présentation du groupe *Yvorne Grandeur Nature* et du groupement forestier des Agittes au *Château Maison Blanche*.
- Marche jusqu'au Clôt de l'Abbaye.
- Visite de la *Badouxhèque* suivi d'une dégustation.
- Retour en bus

M. Hugues Vuilleumier, Président, remercie encore grandement la commune d'Yvorne de nous avoir laissé utiliser ces locaux. Il remercie également Mme Suzanne Wagner pour son aide dans l'organisation de cette journée ainsi que les membres de la communes d'Yvorne présents.

M. le Président clôt la séance à 11h15.

Le Président

La Secrétaire

Hugues Vuilleumier

Clémentine Bodenmann